

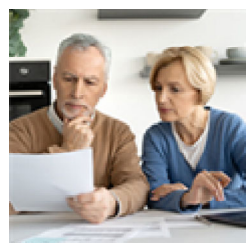


Construire l'économie de demain, au service des consommateurs & des entreprises

jeudi 11 mai 2023

2e forfait de base pour le gaz et/ou l'électricité

Réclamez-le pour le 31 juillet au plus tard



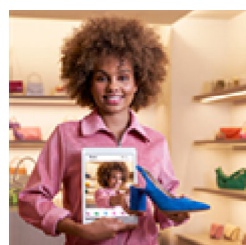
Vous avez droit au 2^e forfait de base pour le gaz et/ou l'électricité mais vous ne l'avez pas encore reçu ? Dans ce cas, vous pouvez en faire la demande jusqu'au **31 juillet 2023**.

Quelles sont les conditions pour bénéficier du 2^e forfait de base ? Quels sont les montants octroyés ? Comment devez-vous introduire votre demande ? Découvrez-le dans notre article.

[Tout savoir sur le 2e forfait de base](#)

Vous souhaitez lancer votre entreprise en ligne ?

Utilisez la « boîte à outils » du SPF Economie



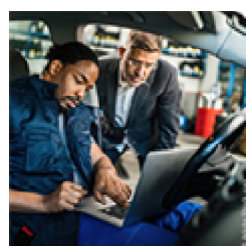
Vous êtes indépendant ou dirigeant d'une PME et vous envisagez de développer vos activités en ligne ? Vous débordez d'idées mais vous ne savez pas par où commencer ?

Le SPF Economie vous met le pied à l'étrier grâce à sa « **boîte à outils** ». Vous y trouverez de nombreux conseils pratiques pour faire de votre projet un succès !

[Découvrez la boîte à outils](#)

Le SPF Economie contrôle le secteur automobile

Dans quelle mesure respecte-t-il les règles ?



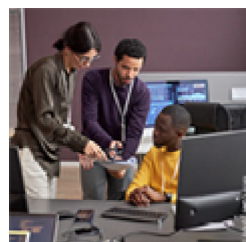
En 2022, le SPF Economie a contrôlé **299 entreprises** du secteur automobile.

Dans quelle mesure respectaient-elles la réglementation et en particulier les règles du car-pass ? Découvrez les résultats interpellants de notre enquête.

[Lisez notre article](#)

Comment stimuler l'inclusion numérique dans l'économie ?

Soumettez votre projet



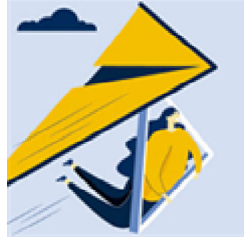
Comment **réduire la fracture numérique et promouvoir l'inclusion numérique** auprès des consommateurs et des entreprises ?

Pour répondre à ce défi, le SPF Economie lance un nouvel appel à projets. Vous pouvez soumettre votre projet jusqu'au **9 juin 2023** au plus tard et recevoir ainsi un subside allant de 80.000 à 200.000 euros.

[Tout savoir sur l'appel à projets](#)

Comment protéger vos droits de propriété intellectuelle ?

Demandez des subventions au Fonds pour les PME



Vous souhaitez protéger vos droits de propriété intellectuelle et booster les activités de votre entreprise ? Dynamisez votre entreprise grâce au Fonds « Ideas Powered for business ».

[Plus d'infos sur le Fonds pour les PME](#)